



Conseil Municipal

du mercredi 13 avril 2022

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, ~~BARRIOS BRETON Marie-Thérèse~~, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, DEBOST Bernard, ARIS Georges, SALTON Gérard, NITART France, ZIZZO François, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BEUGNIET Pierre, DOTTAIN Laurence, VRIGNON Bertrand, BRACCO Patrice, ANTHOINE-SAVARY Kathia, ~~SIMON Raphaël~~, CHIBANI Franck, DORDE Maéva, LACOUT Philippe.

Procurations :

M. CHIBANI Franck à M. VALLAURI Jean-Claude, Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse à Mme DUQUESNE Céline
Mme DORDE Maéva à Mme SABLAYROLLES Rolande, Mme SOUMATI Marie-Christine à M. DEBOST Bernard
M. BRACCO Patrice à Mme NITART France, M. ZIZZO François à Mme ROMERO Muriel
M. VRIGNON Bertrand à M. BEUGNIET Pierre, M. ARIS Georges à Mme ANTHOINE-SAVARY Kathia

Absents : M. SALTON Gérard, M. LUPOTTO Gérard, Mme DUPONT Martine, Mme DOTTAIN Laurence, M. SIMON Raphaël

Secrétaire : Mme NITART France

Monsieur le Maire informe que madame Michèle DUNAC, quittant la commune, a démissionné pour des raisons personnelles et professionnelles.

Il présente au conseil municipal monsieur Philippe LACOUT, régulièrement convoqué, qui a été installé comme nouveau conseiller municipal.

- 1) Motion contre la fusion du département des Alpes-maritimes et de la métropole Nice Côte d'Azur
- 2) Compte administratif 2021 : commune
- 3) Compte de gestion 2021 : commune
- 4) Délibération budgétaire : affectation du résultat de fonctionnement 2021
- 5) Budget 2022 de la commune : **pas de hausse d'impôts depuis 13 ans, une politique d'investissement constante**
Vote des taxes : **les taux sont toujours inférieurs à ceux de la même catégorie de notre commune**
- 6) Subventions aux associations
- 7) Hameau forestier : l'entreprise DI ENVIRONNEMENT a été retenue pour le désamiantage et la démolition des six bâtiments pour un montant de 172 185 € HT soit 206 622 € TTC
- 8) Réseau d'eau et d'assainissement du Col de Nice : convention avec le SILCEN pour le recouvrement des redevances et des taxes d'assainissement
- 9) Electrification rurale : renforcement quartier Montagnac
- 10) Convention de gestion de la Maison France Services entre la commune et la communauté de communes
- 11) ~~Subventions façades et décors~~ : délibération retirée
- 12) Offres de concours Quartier Le Vergier
- 13) Budget M49 2022 Eau et assainissement : rectification apportée au budget

La délibération n° 11 a été retirée - La délibération n°13 a été rajoutée

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

INFORMATIONS :

Elections présidentielles : second tour, le 24 avril 2022 - les bureaux sont ouverts de 08H00 à 19H00.

Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Travaux du Col de Nice du rond-point de Berre-les-Alpes vers l'entrée de la ville : entièrement pris en charge par le Conseil départemental, ils vont se terminer prochainement : création d'un trottoir dans le sens descendant, recalibrage de la chaussée pour ralentir la vitesse trop excessive à cet endroit, ils ont été l'objet d'une longue concertation depuis des années avec la municipalité et ont pu aboutir suite à l'élection de notre nouvelle conseillère départementale, madame Céline DUQUESNE.

Rond-point de la boulangerie : les travaux seront finis à la fin avril.

Mardi 25 avril 2022 à 16H00 : Journée des déportés :

Le rassemblement aura lieu à l'angle de la rue Joseph THAON et de la Place Carnot.

Maison France Services - 14, rue du Château - Tél : 04 92 00 95 90 : CPAM, CAF, Sécurité sociale, Trésorerie et toutes démarches administratives : du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Le Maire,
Docteur Pierre DONADEY

Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01

